Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA LOIRE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS
*Service environnement et prévention des risques*
*Immeuble "le Continental"*
*10 rue Claudius Buard CS 40272*
42014 SAINT ETIENNE CEDEX 2

# ARRETE N° 311 /2013/DDPP
## portant rectificatif à l'arrêté d'ouverture d'enquête publique n° 295/2013/DDPP

La préfète de la Loire
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

**VU** le Titre 1er du Livre V du Code de l'Environnement relatif aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement et notamment son article R. 512-14 ;

**VU** le Titre II du Livre Ier, Chapitre III du Code de l'Environnement concernant les enquêtes publiques relatives aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement et notamment les articles R. 123-4 et R. 123-5 ;

**VU** l'arrêté n° 295/2013/DDPP du 5 août 2013 portant ouverture de l'enquête publique ayant pour objet la demande d'autorisation d'exploiter déposée par la société de distribution de chaleur de Firminy (SDCF) à Firminy, rue de la Pâte ;

**CONSIDERANT** qu'il convient de modifier l'arrêté d'ouverture d'enquête n° 295/2013/DDPP du 5 août 2013 susvisé ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Loire;

## ARRETE

**ARTICLE 1er :** Les dispositions des articles 1 et 2 de l'arrêté n° 295/2013/DDPP du 5 août 2013 portant ouverture de l'enquête publique ayant pour objet la demande d'autorisation d'exploiter déposée par la société SDCF à Firminy sont modifiées ainsi qu'il suit :

*Article 1 :* La demande susvisée, l'étude d'impact, les plans et les pièces annexés seront soumis à une enquête publique d'un mois minimum du **11 septembre 2013 au 11 octobre 2013** en mairie de **FIRMINY**.

*Article 2 :* Monsieur Christian GARESSE est désigné en qualité de commissaire enquêteur, en remplacement de Monsieur Alain BONARD, et sera présent en mairie de FIRMINY les :

- mercredi 11 septembre 2013 de 9h à 12h ;
- lundi 16 septembre 2013 de 9h à 12h ;
- jeudi 26 septembre 2013 de 9h à 12h ;
- vendredi 4 octobre 2013 de 9h à 12h ;
- vendredi 11 octobre 2013 de 14h à 17h ;

**ARTICLE 2 :** Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Loire, Monsieur le Directeur départemental de la protection des populations, Messieurs les maires de FIRMINY, FRAISSES, UNIEUX, LE CHAMBON FEUGEROLLES, ROCHE LA MOLIERE, SAINT PAUL EN CORNILLON, SAINT JUST MALMONT, SAINT FERREOL D'AUROURE, et le commissaire enquêteur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Etienne, le 22 AOUT 2013

Pour la Préfète
et par délégation
Le Secrétaire Général

copie adressée à :

- Société SDCF
Rue de la Pâte
42700 FIRMINY

- Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lyon, pour information

- Messieurs les maires de FIRMINY, FRAISSES, UNIEUX, LE CHAMBON FEUGEROLLES, ROCHE LA MOLIERE, SAINT PAUL EN CORNILLON, SAINT JUST MALMONT, SAINT FERREOL D'AUROURE

- L'Inspection des installations classées, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement – unité Territoriale de la Loire

-Monsieur Christian GARESSE
6 rue des Tilleuls
42160 BONSON

- Archives

- Chrono